

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 25 mars 2024

Délibération N° 25/03/2024 21

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

=====
L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 19 mars 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

**M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE
Mme Fatima ATTINI qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS
M. Thierry PLOUVIEZ qui a donné procuration à Mme Béatrice WOZNIAK**

Étaient absents :

**M. Serge BRUNEAU
Mme Maggy JANSSOONE
M. Lucas CHASSAGNE**

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« L'organisation du temps scolaire est fixée à quatre jours d'enseignement par semaine depuis le 3 septembre 2018 aux horaires suivants :

École PRIMAIRE LANGEVIN :

08h45 – 12h00 /14h00 – 16h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

École LENGLET :

08h45 – 12h00 /14h00 – 16h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

École PETIT PONT DE BOIS :
08h30 – 11h45 / 13h45 – 16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

École LANGEVIN MATERNELLE:
08h30 – 11h45 / 13h45 – 16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Il est donc proposé au conseil municipal de reconduire cette organisation à la rentrée de septembre 2024. »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le
et de la publication le 26 mars 2024
Extrait certifié conforme à l'original
Nicolas DESFACHELLE
Maire,**

